# Le Prophète Muhammad ﷺ et la femme...

Préparé par
le bureau de recherche de
**Madar Al-Watan**

Traduction et recherche des sources des hadiths
**Abu Hamza Al-Germâny**

Éditions
Madar Al-Watan

Publié par
Le bureau de prêche de Rabwah (Riyadh)
www.islamhouse.com

1ère édition, 2008/1429



Pour toutes questions, suggestions, ou erreurs, veuillez nous contacter à l'adresse suivante ou sur notre site :

**Office de prêche de Rabwah**

P.O Box 29465 – Riyad 11457

Kingdom of Saoudia Arabia

Tel : +966 (0)1-4916065 - 4454900

Fax : +966 (0)1-4970126

**Site internet en français :**

www.islamhouse.com

Nous tenons à remercier notre frère Mahmoud et notre frère Gilles Kervenn pour leur généreuse participation…

L'islam à la portée de tous !



*Au nom d’Allah, l’infiniment Miséricordieux, le Très Miséricordieux*

# Introduction

Louange à Allah seul, et que Son salut et Sa bénédiction soient sur le dernier des Prophètes…

Croire que le Prophète de l’Islam, Muhammad ﷺ, a opprimé et soumis la femme, a bafoué ses droits, l’a prise comme un objet de plaisir, s’est comporté envers elle tel un maître avec son domestique en ne l’écoutant pas, ni l’associant aux affaires publiques, sans la concerter ou lui demander son avis, mais qu'il lui ordonnait et qu'elle devait obéir, est une idée malheureusement répandue en Occident.

Ceci est l'image de Muhammad ﷺ dans l'esprit des Occidentaux et notamment celle concernant son comportement avec la femme. Cette image est sans le moindre doute erronée allant à l'encontre de la réalité. Elle fut vulgarisée et ancrée dans les esprits des Occidentaux par les religieux, les intellectuels, les médias et même les politiques. Ceci, pour écœurer les gens de l'Islam et de son Prophète. Cependant, il existe un groupe de personnes dont font partie des gens considérés comme des meneurs dans le domaine intellectuel, médiatique et politique, qui n'accepte pas cette fausse vision des choses et persiste à montrer la réelle conception de l'islam et de son Prophète ﷺ. Seulement, l'emprise du premier groupe sur les médias a rendu la voix du deuxième groupe presque inaudible voire sans aucune répercussion.

Si nous voulons connaître la conduite que le Prophète ﷺ adoptait avec la femme, il convient avant toute chose de lire sa biographie en étudiant ses paroles et son attitude envers elle, pour pouvoir ensuite juger en toute neutralité et objectivité.

# Le statut de la femme avant l'Islam

En premier lieu, nous devons nous poser cette question : la femme jouissait-elle de droits avant l'Islam qui, ensuite, auraient été retirés par le Prophète ﷺ après l'Islam ?

La réponse est non ! La femme ne possédait aucun droit avant l'Islam, mais l'Arabe, dans sa nature, détestait les filles, qu'il considérait comme un déshonneur. Ceci alla jusqu'à que certains Arabes d'avant l'Islam étaient connus pour enterrer les petites filles vivantes. Le Coran nous décrit cette situation, lorsqu'Allah dit :

﴿ وَإِذَا بُشِّرَ أَحَدُهُم بِٱلۡأُنثَىٰ ظَلَّ وَجۡهُهُۥ مُسۡوَدّٗا وَهُوَ كَظِيمٞ ٥٨ يَتَوَٰرَىٰ مِنَ ٱلۡقَوۡمِ مِن سُوٓءِ مَا بُشِّرَ بِهِۦٓۚ أَيُمۡسِكُهُۥ عَلَىٰ هُونٍ أَمۡ يَدُسُّهُۥ فِي ٱلتُّرَابِۗ أَلَا سَآءَ مَا يَحۡكُمُونَ ٥٩ ﴾

﴿*Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit et une tristesse profonde, mais contenue l'envahit.* ۞ *Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il garder cette fille malgré la honte*

*engendrée ou l'enfouir dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement !*﴾[1]

Avant l'Islam, s'il advenait à la femme de perdre son mari, elle était donnée en héritage à ses enfants et ses proches, si du moins ils le souhaitaient. Ils avaient libre choix de la remarier avec l'un d'entre eux, sinon ils pouvaient lui refuser tout remariage et l'enfermaient jusqu'à ce qu'elle meurt. L'Islam rejeta tout cela, et le Prophète ﷺ lui fit valoir ses droits, comme nous pourrons le constater.

Avant l'Islam, la situation de la femme n'était point meilleure dans les autres communautés. En Grèce antique, la femme était considérée comme un misérable objet se vendant et s'achetant dans les marchés. Elle ne jouissait d'aucun droit civique, ni financier. Son mari, après son père, détenait un droit total sur elle, notamment sur son argent ; en aucun cas, elle ne pouvait l'utiliser sans son accord préalable. En Inde, lorsque la femme perdait son époux, elle n'avait plus de raison de vivre ; sa vie se terminait à la mort de son mari en s'immolant de plein gré sur son bûcher.

---

[1] (Les abeilles, v58-59)

De même, si nous étudions la situation de la femme chrétienne au Moyen-Âge, nous remarquerons qu'elle vivait une situation pire que celles déjà citées. À tel point que les religieux se demandèrent si sa nature était humaine ou diabolique ? Voilà l'environnement dans lequel vivait la femme avant l'Islam. Qu'a donc apporté l'Islam à la femme ? Et qu'a apporté le Prophète ﷺ à la femme ?

## Le statut de la femme en Islam

Le Prophète ﷺ nous a informé qu'il aimait la femme et en aucun cas ne la détestait ni la dévalorisait. Il disait ﷺ : « *De cette vie, j'ai aimé les femmes et le parfum, et on a rendu la prière agréable à mes yeux.* »[2] Aussi, le Prophète ﷺ parla de l'égalité humaine des femmes avec les hommes en disant : « *Les femmes sont les consœurs des hommes.* »[3] En effet, tous les hommes proviennent d'une femme et d'un homme, et les femmes également ; personne n'est donc plus méritant que l'autre si ce n'est par la foi et les bonnes oeuvres.

---

[2] Rapporté par Nassaï et authentifié par Albâny.

[3] Rapporté par Ahmad, Abou Dawoûd et Tirmidhy et authentifié par Albâny.

En France, en 585, lors du Concile de Mâcon, on se demandait : est-ce que la femme possède une âme ou pas ? Ils en conclurent que la femme était dépourvue de l'âme qui sauvait la personne du châtiment de l'enfer si ce n'est l'âme de Marie qui, elle, sera sauvée !

Par contre, le Prophète ﷺ a été envoyé pour confirmer l'égalité entre l'homme et la femme concernant la foi, la pratique et les récompenses qui leur sont liées. Allah dit :

﴿إِنَّ ٱلْمُسْلِمِينَ وَٱلْمُسْلِمَـٰتِ وَٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَـٰتِ وَٱلْقَـٰنِتِينَ
وَٱلْقَـٰنِتَـٰتِ وَٱلصَّـٰدِقِينَ وَٱلصَّـٰدِقَـٰتِ وَٱلصَّـٰبِرِينَ وَٱلصَّـٰبِرَٰتِ
وَٱلْخَـٰشِعِينَ وَٱلْخَـٰشِعَـٰتِ وَٱلْمُتَصَدِّقِينَ وَٱلْمُتَصَدِّقَـٰتِ
وَٱلصَّـٰٓئِمِينَ وَٱلصَّـٰٓئِمَـٰتِ وَٱلْحَـٰفِظِينَ فُرُوجَهُمْ وَٱلْحَـٰفِظَـٰتِ
وَٱلذَّٰكِرِينَ ٱللَّهَ كَثِيرًا وَٱلذَّٰكِرَٰتِ أَعَدَّ ٱللَّهُ لَهُم مَّغْفِرَةً
وَأَجْرًا عَظِيمًا ٣٥﴾

*﴾Les soumis et les soumises à Dieu, croyants et croyantes, obéissants et obéissantes, loyaux et loyales, ceux et celles qui endurent avec patience, se montrent humbles, donnent l'aumône, jeûnent, préservent leur chasteté et se remémorent*

*souvent Dieu : à tous Dieu a préparé un pardon et une énorme récompense.*﴾[4]

Allah dit également :

﴿ مَنْ عَمِلَ سَيِّئَةً فَلَا يُجْزَىٰٓ إِلَّا مِثْلَهَا ۖ وَمَنْ عَمِلَ صَٰلِحًا مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُو۟لَٰٓئِكَ يَدْخُلُونَ ٱلْجَنَّةَ يُرْزَقُونَ فِيهَا بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٤٠﴾ ﴾

﴿*Celui qui fait une mauvaise action sera rétribué par son équivalent ; et celui, mâle ou femelle, qui fait une bonne action tout en étant croyant, alors ceux-là entreront au Paradis pour y recevoir leur rétribution sans compter.*﴾[5]

Lorsque Allah leur interdit de détester la naissance des filles en disant :

﴿ لِّلَّهِ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ ۚ يَهَبُ لِمَن يَشَآءُ إِنَٰثًا وَيَهَبُ لِمَن يَشَآءُ ٱلذُّكُورَ ﴿٤٩﴾ أَوْ يُزَوِّجُهُمْ ذُكْرَانًا وَإِنَٰثًا ۖ وَيَجْعَلُ مَن يَشَآءُ عَقِيمًا ۚ إِنَّهُۥ عَلِيمٌ قَدِيرٌ ﴿٥٠﴾ ﴾

---

[4] (Les coalisés, v.35)

[5] (Celui qui pardonne, v.40)

﴾*À Dieu appartient la royauté des cieux et de la terre. Il crée ce qu'il veut. Il fait don de filles à qui il veut, et octroie des garçons à qui il veut.* ۞ *Ou bien il donne à la fois garçons et filles ; et il rend stérile qui il veut. Il sait et est capable de tout.*﴿[6]

… le Prophète ﷺ fit de même en proscrivant cet affreux comportement et encouragea l'éducation des filles et le bon comportement envers elles. En effet, il dit ﷺ : « *Celui qui éduque deux filles jusqu'à ce qu'elles atteignent l'âge de la puberté, lui et moi, ressusciterons le jour de la résurrection de cette façon (et il joignit les doigts de sa main.)* »[7] Ceci montre combien son degré est élevé et qu'il sera rapproché du Prophète ﷺ pour la seule raison de s'être occupé de ses filles et pour les avoir protégées jusqu'à qu'elles aient atteint l'âge de la puberté et de la responsabilité. Le Prophète ﷺ dit aussi : « *Celui qui détiendra sous sa responsabilité trois filles ou trois sœurs, ou bien deux filles ou deux sœurs, puis se comportera bien avec elles en craignant Allah rentrera au paradis.* »[8]

---

[6] (La consultation, v.49-50)
[7] Rapporté par Mouslim.
[8] Rapporté par Tirmidhy et authentifié par Albâny.

Au moyen de cette méthode encourageante, le Prophète ﷺ mit fin à une conduite ancrée dans les esprits des Arabes avant l'Islam, celle qui portait en aversion les filles en les considérant comme le symbole de l'impuissance et du déshonneur.

## La femme et l'enseignement

Le Prophète ﷺ encouragea les femmes à s'instruire en disant : « *Rechercher la science est une obligation pour tout musulman.* »[9] Cela concerne aussi bien l'homme que la femme. Une femme vint voir le Prophète ﷺ et lui dit : « Ô messager d'Allah ! Les hommes se sont emparés de toutes tes paroles, consacre-nous donc un moment pour que l'on puisse te rencontrer et que tu nous enseignes ce qu'Allah t'a appris. » Le Prophète ﷺ dit : « *Réunissez-vous ce jour-là et ce jour-ci.* » Ce qu'elles firent aussitôt ; durant ces jours, le Prophète ﷺ leur enseignait ce qu'Allah lui avait appris.[10]

D'ailleurs, le Prophète ﷺ, durant ses sermons et ses exhortations, s'adressait aux hommes comme aux femmes, puis s'adressait exclusivement aux

---

[9] Rapporté par Ibn Mâjah et authentifié par Albâny.

[10] Rapporté par Mouslim.

femmes et leur consacrait quelques-unes de ses paroles. En d'autres termes, les personnes qui bénéficiaient le plus des paroles du Prophète ﷺ étaient, sans le moindre doute, les femmes.

Le Prophète ﷺ n'enfermait pas la femme à la maison, comme ils prétendent ! Au contraire, il lui a permis de sortir lorsqu'elle avait des choses à faire, mais aussi pour rendre visite à ses proches et ses amis, pour rendre visite au malade, etc. Il lui a également permis d'aller à la mosquée en disant : « *N'empêchez pas les femmes d'aller aux mosquées.* »[11]

## Le Prophète ﷺ aimait la compagnie de son épouse

De plus, le Prophète ﷺ aimait la compagnie de son épouse lors des invitations et les refusait si jamais l'inviteur n'admettait pas sa femme avec lui.

Anas رضي الله عنه raconte que le Prophète ﷺ avait un voisin persan connu pour ses mets délicieux. Ce

---

[11] Rapporté par Ahmad et Aboû Dawoûd et authentifié par Albâny.

voisin prépara un plat pour le Prophète ﷺ et le convia à sa table. Le Prophète ﷺ lui dit : « *Et mon épouse ?* (En parlant de son épouse Aïcha, qu'Allah l'agrée) » Il répondit : « Non (je ne l'invite pas). » Le Prophète ﷺ rétorqua : « *Je refuse donc.* » Le voisin réitéra son invitation et le Prophète ﷺ lui redemanda : « *Et mon épouse ?* » Il répondit : « Non (je ne l'invite pas). » Le Prophète ﷺ rétorqua de nouveau : « *Je refuse donc.* » Le voisin réitéra une nouvelle fois son invitation et le Prophète ﷺ lui redemanda : « *Et mon épouse ?* » L'homme, après trois demandes consécutives, dit : « Je suis d'accord. » Le Prophète ﷺ et Aïcha se levèrent et se suivirent mutuellement jusqu'à atteindre la maison de l'hôte. »[12]

Remarquez comment le Prophète ﷺ refusa l'invitation de cet homme parce qu'il ne pouvait pas supporter s'imaginer manger sans la compagnie de son épouse.

Ce comportement fait partie de la bonne relation à avoir avec sa femme, du respect de ses droits et de

[12] Rapporté par Mouslim.

la prise en compte de ses sentiments et de ses considérations.

## Le Prophète ﷺ incite à la tendresse envers la femme

Le Prophète ﷺ connaissait bien la nature féminine, il savait que les sentiments chez la femme exercent une influence plus grande que chez les hommes, sachant qu'elle est plus émotive et plus faible psychologiquement et physiquement. C'est pour cette raison que le Prophète ﷺ conseilla d'être tendre et patient avec elle, de ne pas trop tenir compte de ses fautes, car être dur avec la femme mène à la rupture entre les époux. Le Prophète ﷺ dit : « *Veuillez du bien aux femmes. Elles ont été créées d'une côte et la côte la plus tordue est celle de la partie supérieure. Si tu cherchais à vouloir la redresser, tu la briserais, mais si tu la laissais ainsi, elle resterait tordue, je vous enjoins donc d'être bons avec les femmes.* »[13] On trouve dans un autre hadith la version suivante : « *Les femmes ont été créées d'une côte, si tu cherchais à*

[13] Rapporté par Boukhâry et Mouslim.

*vouloir la redresser, tu la briserais, conduis-toi bien avec elle et vous pourrez vivre ensemble.* »[14]

Ce hadith montre quelle est la meilleure attitude à adopter pour que la femme puisse s'affermir et s'améliorer. Cette attitude ne passe que par la douceur, la délicatesse, la persuasion et la prise en charge. En effet, l'attitude qui consiste à vouloir changer la femme et l'améliorer par la violence et la rudesse ne mènera qu'à la multiplication des problèmes.

## Le Prophète ﷺ incite à subvenir aux besoins de la femme

Le Prophète ﷺ incita les époux à dépenser pour leurs femmes selon leurs capacités. En Islam, subvenir aux besoins de la femme est une obligation prescrite à l'homme. Malgré cela, le Prophète ﷺ informa que l'homme est récompensé pour chaque dépense effectuée pour son épouse. Le Prophète ﷺ dit à Sa'd Ibn Aby Waqâss ؓ : « *Tu ne dépenseras point un bien, en voulant par cette dépense le visage d'Allah, sans*

[14] Rapporté par Ibn Hibâne et authentifié par Albâny.

*qu'on ne te récompense pour cela, même la nourriture que tu fais goûter à ta femme.* »[15]

Le Prophète ﷺ dit également : « *Le meilleur argent est celui qui est dépensé par l'homme pour sa famille.* »[16] On entend par « famille » sa femme et ses enfants. Le Prophète ﷺ dit : « *L'homme qui donne de l'eau à boire à son épouse est récompensé.* »[17] Al-'Irbâd Ibn Sârya ﵁, compagnon du Prophète ﷺ, après avoir entendu ce hadith, alla voir sa femme, lui donna à boire et l'informa de ce qu'il avait entendu du messager d'Allah ﷺ.

Le Prophète ﷺ a rendu l'homme responsable de sa femme et de ses enfants le jour de la résurrection ; il dit : « *Allah demandera des comptes à tout ceux qui avaient une responsabilité sous leur autorité : a-t-il bien assumé ses responsabilités, ou a-t-il été négligent ? Ceci, jusqu'à ce qu'il demande à l'homme s'il a bien assumé la responsabilité qu'il détenait sur sa famille.* »[18]

---

[15] Rapporté par Boukhâry et Mouslim.
[16] Rapporté par Mouslim.
[17] Rapporté par Ahmad et considéré comme bon par Albâny.
[18] Rapporté par Ibn Hibbâne et authentifié par Albâny.

## L'exhortation du Prophète ﷺ au bon comportement envers son épouse

Le Prophète ﷺ montra qu'entretenir de bonnes relations avec les femmes était un signe révélant la noblesse d'esprit et la vertueuse attitude de l'homme. Le Prophète ﷺ dit : « *Le meilleur d'entre vous est celui qui est le meilleur avec les femmes.* »[19] De plus, le Prophète ﷺ interdit de frapper la femme : « *Ne frappez pas les femmes.* »[20] Il ordonna de patienter avec elle et de ne pas avoir de l'aversion contre elle en disant ﷺ : « *Le croyant ne doit pas détester sa femme, car si un comportement en elle lui déplaît, un autre lui plaira.* »[21] C'est comme si le Prophète ﷺ ordonnait à l'homme de rechercher uniquement les atouts de la femme et ses bons côtés, sans s'attarder sur les bévues et les écarts de conduite, car cela, mène à la rupture et à l'animosité entre les époux.

Le Prophète ﷺ autorisa l'épouse à porter plainte en justice, si son époux se comportait mal envers

---

[19] Rapporté par Ahmad et Tirmidhy et authentifié par Albâny.
[20] Rapporté par Abou Dawoûd et Nassâï et authentifié par Albâny.
[21] Rapporté par Mouslim.

elle. Des femmes venaient voir les femmes du Prophète ﷺ pour se plaindre du mauvais comportement de leurs maris ; le Prophète dit alors : « *De nombreuses femmes se sont présentées chez la famille de Muhammad pour se plaindre de leurs maris ; sachez donc qu'ils ne sont en aucun cas les meilleurs d'entre vous.* »[22]

Cela signifie que ces hommes qui se sont mal comportés avec leurs femmes et les ont offensées ne sont nullement les meilleurs hommes.

Le Prophète ﷺ, saisissant la faiblesse physique de la femme par rapport à l'homme et le fait qu'elle ne peut pas se défendre seule dans la plupart des cas, mit en garde contre ceux qui s'en prennent aux faibles, dont fait partie la femme, et les menaça en disant : « *Ô seigneur ! Je mettrai dans la gêne ceux qui s'en prennent aux droits des deux faibles : l'orphelin et la femme.* »[23]

Cela signifie que ceux qui s'en prennent à ces deux types de personnes ne seront point pardonnés,

---

[22] Rapporté par Aboû Dawoûd et Nassâï et authentifié par Albâny.

[23] Rapporté par Nassâï et Ibn mâjah et considéré comme bon par Albâny.

mais seront exposés à la gêne et au châtiment dans cette vie et dans l'au-delà.

## L'ordre du Prophète ﷺ de préserver les secrets du couple

Le Prophète ﷺ ordonna de garder les secrets des femmes en disant ﷺ : « *Le jour de la résurrection, parmi les personnes dont la situation sera des plus mauvaises auprès d'Allah, l'homme qui prend plaisir avec sa femme et la femme qui prend plaisir avec lui pour ensuite divulguer leur intimité (aux autres).* »[24]

Ce hadith montre qu'il est interdit à l'homme de divulguer comment se déroulent ses rapports sexuels, les décrire en détail, comme il lui est interdit de divulguer tout autre secret confié par sa femme.

Le Prophète ﷺ a pris soin des exigences sexuelles de la femme ; c'est pour cette raison qu'il encouragea les maris à accomplir l'acte sexuel et à assouvir complètement les besoins de la femme pour qu'elle n'éprouve pas l'envie de voir un autre que son mari. Le Prophète ﷺ dit : « *Chaque fois que*

---

[24] Rapporté par Mouslim.

*vous faites œuvre de chair, ceci est équivalent à une aumône.* » Les compagnons s'écrièrent : « Ô messager d'Allah ! Comment pouvons-nous assouvir nos besoins sexuels et obtenir par là une récompense ? » Il répondit ﷺ : « *N'as-tu pas vu la personne qui accomplit l'acte sexuel de façon illicite ; cette personne ne récolterait-elle pas un péché ? De la même façon, celui qui accomplit l'acte sexuel de façon licite obtient une récompense.* »[25]

## L'interdiction du Prophète ﷺ d'avoir de mauvaises suspicions à l'égard de sa femme

Parmi les honneurs que le Prophète rendit à la femme, on compte le fait qu'il interdit aux hommes d'avoir de mauvaises suspicions à leurs égards et de rechercher en elle un faux pas. Jâber ﷺ dit : « Le messager d'Allah ﷺ interdit au voyageur de rentrer chez son épouse de nuit par surprise afin de la prendre sur le fait accompli et pour ambitionner de voir un faux pas. »[26]

Quel honneur plus grand peut être fait aux femmes si ce n'est celui d'interdire à l'homme, dont l'absence fut longue, de rentrer chez lui de nuit sans

---

[25]Rapporté par Mouslim.
[26] Rapporté par Boukhâry et Mouslim.

avoir préalablement prévenu sa femme ! Cela est interdit, s'il fait cela avec l'intention de l'espionner et s'il doute sur son comportement. C'est bien Muhammad qui a vraiment libéré la femme...

## La tendresse du Prophète ﷺ envers ses épouses Khadîja et Aïcha

Quant au comportement du Prophète ﷺ avec ses femmes, il se distinguait par une intense sensibilité et douceur. Le Prophète ﷺ aidait son épouse dans les tâches ménagères. Al-Aswad demanda à Aïcha, qu'Allah l'agrée : « Comment se comportait le Prophète ﷺ au sein de sa famille ? » Elle répondit : « Il m'aidait dans les tâches ménagères, et lorsque retentissait l'appel à la prière, il allait à la mosquée pour l'accomplir. »[27]

Contemplez ce tableau aux couleurs romantiques et écoutez ces merveilleuses paroles entre deux époux, dont l'un est Muhammad ﷺ et l'autre Aïcha, qu'Allah l'agrée, et vous sentirez le degré de sensibilité et d'amour que l'épouse du Prophète ﷺ éprouvait pour lui. Le Prophète ﷺ dit à Aïcha : « *Je sais lorsque tu es en colère (contre moi) et*

---

[27] Rapporté par Boukhâry.

*lorsque tu es satisfaite (de moi).* » Elle dit : « Et comment sais-tu cela, ô messager d'Allah ? » Il répondit : « *Lorsque tu es satisfaite, tu dis : "bien sûr, je jure par le Seigneur de Muhammad" et lorsque tu es en colère, tu dis : "non, je jure par le Seigneur d'Abraham"* » Elle acquiesça et dit : je jure par Allah, ô messager d'Allah, il n'y a que ton nom que je puisse esquiver (en état de colère). »[28] Cela signifie que mon amour pour toi est ancré à jamais dans mon cœur et ne se transformera jamais.

Contemplez également ce beau tableau représentant le badinage amoureux entre les deux époux. Aïcha, qu'Allah l'agrée, dit : « J'accompagnai le Prophète dans un de ses voyages alors que j'étais encore une jeune fille mince et svelte, puis le Prophète ﷺ dit aux gens : « *Avancez !* » Ils avancèrent, puis il me dit : « *Viens faire la course avec moi.* » Nous fîmes la course ensemble et je le battis. Il ne m'en parla plus pendant un long moment jusqu'à oublier ce fait. Plus tard, lorsque je pris du poids et je forcis, je l'accompagnai une nouvelle fois dans un de ses voyages, puis il dit aux gens : « *Avancez !* » Ils avancèrent, puis il me dit : « *Viens faire la course avec moi.* » Nous fîmes la course

---

[28] Rapporté par Boukhâry.

ensemble et cette fois, il me battit. Il ria en disant : « *Cette fois j'ai pris ma revanche (de la première course perdue) !* »[29]

La fidélité du Prophète envers son épouse Khadîja, qu'Allah l'agrée, se perpétua jusqu'à sa mort. Anas ﵁ dit : « Lorsque un cadeau était offert au Prophète ﷺ, il disait : « *Faites-le parvenir à cette femme, car elle était une amie de Khadîja.* »[30]

On demanda au Prophète ﷺ quelle est la personne que tu aimes le plus, il répondit : « *Aïcha.* » qui était son épouse.[31]

## L'honneur rendu à la mère par le Prophète ﷺ de l'Islam

Enfin, le Prophète ﷺ n'a point omis d'évoquer l'importance de la mère qui est volontairement oubliée par les organisations internationales qui prétendent défendre les droits de la femme. En effet, ces organisations ne respectent nullement les droits donnés à la mère et ne donnent pas

---

[29] Rapporté par Ahmad et Aboû Dawoûd et authentifié par Albâny.

[30] Rapporté par Tabarâny et authentifié par Albâny.

[31] Rapporté par Tirmidhy et authentifié par Albâny.

d'importance à l'éducation des enfants. Par contre, lorsqu'un homme demanda au Prophète ﷺ : « Quelle personne mérite ma bonne compagnie ? » Il répondit : « *Ta mère.* » L'homme dit : « Et qui ensuite ? » Il dit ﷺ : « *Ta mère.* » L'homme redit : « Et qui ensuite ? » Le Prophète dit ﷺ : « *Ta mère.* » L'homme réitéra : « Et qui ensuite ? » Le Prophète dit ﷺ : « *Ton père.* »[32] C'est ainsi que nous concluons la description de comportement du Prophète ﷺ envers les femmes…

*Et notre dernière invocation est la louange est à Allah, Seigneur de l'univers et que le salut d'Allah et sa bénédiction soit sur celui qui a véritablement respecté la femme, Muhammad, le Prophète de la plus belle des religions, l'Islam…*



**FIN**

[32]Rapporté par Boukhâry et Mouslim.

# Sommaire

*Ce Livre est conseillé par les sites suivants :*

*www.islamhouse.com*
*www.sourceislam.com*
*www.fatawaislam.com*
*www.teleislam.com*

*L'islam à la portée de tous !*

# النبي ﷺ والمرأة

باللغة الفرنسية

تأليف:

مدار الوطن

تر ة:

أبو حمزة الجرماني

**1429/2008**




Islamic Propagation Office in Rabwah
P.O.Box 29465 RIYADH 11457 – TEL 4454900 – 4916065
FAX: 4970126 - E-Mail: rabwah@islamhouse.com
http://www.islamhouse.com